

Communiqué pour les médias

Date 20 octobre 2005

Le Valais et la grippe aviaire : mesures prises et recommandations

(I-VS).- L'Influenza A (H5N1) ou grippe aviaire se retrouve aux portes de l'Europe. Les autorités fédérales et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont déjà pris des mesures telles que l'observation des vagues d'oiseaux migrateurs ou la constitution de réserves d'antiviraux. Le Valais a également pris les mesures qui s'imposent. Les autorités sanitaires tiennent à rassurer la population. Ils recommandent notamment la vaccination contre la grippe usuelle aux groupes à risque et aux personnes en contact professionnel avec des oiseaux.

La grippe classique, due au virus influenza, est une infection aiguë de l'homme connue depuis des siècles qui conduit chaque hiver en Suisse à des poussées épidémiques d'intensité variable. La grippe aviaire due au virus H5N1, sous-groupe du virus Influenza A, a été identifiée chez les oiseaux (en particulier chez les poulets et les oiseaux aquatiques). La grippe aviaire est une maladie animale et la transmission du virus de la volaille à l'être humain est pour le moment un événement rare et isolé. Il n'y a actuellement pas de risques pour la population résidant en Valais et en Suisse de contracter ce virus.

Mesures prises

Par mesure de prudence et en accord avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les autorités suisses se sont préparées à faire face à l'apparition du virus H5N1 sur notre territoire. En complément des réserves de médicaments antiviraux constituées par les autorités fédérales correspondant à environ 2 millions de traitements, le Valais a également pris des mesures concrètes. Le Canton s'est doté **de plusieurs milliers de doses de médicament antiviral Tamiflu®, qui permettraient de couvrir les besoins des soignants et de la population dans l'attente de la réception des réserves de la Confédération.**

De plus, un plan de prise en charge des patients susceptibles d'avoir été infectés par la grippe aviaire lors d'un séjour dans un pays à risque a été élaboré. Si, suite à l'apparition dans notre pays d'une forme virale facilement transmissible à l'homme, une pandémie devait survenir en Suisse, le système sanitaire valaisan serait à même de prendre en charge et de soigner sa population le plus efficacement possible. A cet effet, un plan de pandémie est actuellement mis au point par un groupe de travail constitué, sous l'égide du médecin cantonal, de spécialistes du Centre de Maladies Infectieuses et Epidémiologie de l'Institut Central des Hôpitaux Valaisans et des divers centres hospitaliers. Ce plan prévoit notamment la prise en charge centralisée des personnes malades et la distribution à large échelle d'antiviraux, de vaccins et de matériel de protection adaptés.



Recommandations

Comme chaque année, **la vaccination contre la grippe usuelle** est particulièrement importante pour les personnes âgées ou fragilisées et les soignants. Cette année la vaccination est également recommandée aux personnes en contact professionnel avec des oiseaux. Cette recommandation a pour but d'éviter les fausses alertes qui feraient suspecter la présence de la grippe aviaire là où il s'agit d'une simple grippe. Elle permet également de diminuer la probabilité qu'une personne puisse être infectée à la fois par les deux virus ce qui faciliterait leur combinaison, d'où une plus grande transmissibilité entre êtres humains.

Il faut encore préciser que toutes les importations de produits délicats (volaille, plumes, etc.) en provenance des pays à risque ont été interdites par l'Office vétérinaire fédéral.

Il ne fait par ailleurs aucun sens de se constituer une réserve personnelle de Tamiflu®. Une prise de ce médicament sans contrôle médical est risquée et faciliterait l'apparition d'un virus résistant à ce traitement.

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au Dr Georges Dupuis, médecin cantonal et chef du Service de la santé publique – 027 / 606 49 05 georges.dupuis@admin.vs.ch ou au Dr. Nicolas Troillet, médecin-chef du Centre de maladies infectieuses et épidémiologie à l'Institut central des hôpitaux valaisans – 027 / 603 47 90 nicolas.troillet@ichv.ch